

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 03 octobre 2019

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil dix-neuf, le **03 octobre, à 14H30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Jean-Marc MORETTI

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

13 septembre 2019

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Janine CHARRIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Anne-Marie HUBERT, Christian MARY, Nicole ROGER, Christophe THORIN

03 octobre 2019

Suppléants : Jean-Yves PESCHARD suppléant d'Emmanuèle NEDEY, Martine DELORD suppléante de Pascal GOUBERT de CAUVILLE

Pouvoirs :

Gérard CHOPIN a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Eric MARTELLIERE a donné pouvoir à Claire GRANGER
Pascale OGEREAU a donné pouvoir à Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Didier PIGOREAU a donné pouvoir à Anne-Marie HUBERT

N°38.2019

Membres titulaires excusés : Pascal BRINDEAU, Marie-Claude DAMERON, Pascal GOUBERT de CAUVILLE, Emmanuèle NEDEY

Objet de la délibération :

Membres absents : Claude BORDIER, Joël DEBUIGNE

**Administration Générale –
Rapport d'activité – Année
2018**

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

Janine CHARRIER a été désignée secrétaire de séance.

Le Président rappelle, conformément au décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, que chaque année les membres du Conseil d'Administration doivent approuver le rapport annuel d'activité du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher préparé par le Président.

La présentation de ce rapport, document qui retrace les activités réalisées par les équipes du Centre de Gestion à destination des collectivités et établissements publics affiliés du département, est faite en séance.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver le contenu du rapport d'activité du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, pour l'année 2018,

.../...

- d'autoriser sa diffusion auprès des collectivités et établissements publics affiliés et non affiliés,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 10 octobre 2019
Exécutoire le : 10 octobre 2019

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Marc MORETTI



Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 03 octobre 2019

Le Président,

Jean-Marc MORETTI

